

Ligue InterClubs de P&P

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

CONDITIONS DEPARTICIPATION

Pour les joueurs et joueuses :

Être en possession de sa licence FFG

Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition

Être membre de FPP où l’adhésion et la cotisation sont gratuites pour les joueurs participant à la LIPP

Être à jour de leur droit de jeu de 10€ pour toutes les compétitions FPP (LIPP H, LIPP été, IPPA …)

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

Formule de jeu

Il n'y a pas de limite au nombre de participants

Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de stroke-play

Chaque club organise les parties sur son terrain ou sur un terrain au choix (voir la fiche comment jouer la LIPP)

On participe à titre individuel

Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt:

- Maximum de 3 clubs autorisés (2 clubs au choix + le putter).

- Départ sur tee obligatoire.

- Score maximum par trou de 6 (on ramasse la balle après 5 coups).

- Longueur de chaque trou : 90 mètres maximum.

- Longueur totale du parcours de 18 trous : 1200 mètres maximum.

- les scores de 6 tours (Septembre à Février) seront pris en compte

- le classement se fera sur les 4 meilleurs scores sur 6 (départagés sur le 4/5eme score) ensuite par les meilleurs scores

Résultats

Les résultats et les classements se feront en Net et en BRUT, l’index de départ sera celui de la LIPP précédente

Pour les joueurs/euses n’ayant pas encore d’index LIPP, c’est l’index FFG/3 qui sera pris en compte

Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat

Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet de FPP

Un classement final individuel sera effectué par catégories (Homme, Femme et Jeune)

Les scores individuels sont pris en compte pour désigner un(e) champion(ne)

Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve

La valeur totale des lots sera définie suivant les inscriptions

Inscription

L’engagement pour la LIPP hiver est gratuit pour ceux qui ont réglé leur droit de jeu annuel

Les joueurs/euses n’ayant pas réglé leur engagement ne seront pas classés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

